

**ENTREPRISES DE BTP**

En Alsace, Macron vante l'excellence « artisanale » dans une « formidable » PME de second œuvre

Par Christian Robischon, bureau de Strasbourg du Moniteur - LE MONITEUR.FR - Publié le 26/08/2016 à 10:47

Mots clés : Artisanat - Gouvernement et fonction publique - PME - Second oeuvre

En mode « terrain », le ministre de l'Economie a dit tout le bien qu'il pense du savoir-faire de l'artisanat et des PME, à partir du modèle du spécialiste de l'isolation Rauschmaier à Colmar (Haut-Rhin). Sans promettre de nouvelles mesures.



© Christian Robischon - Stéphanie Bardotto-Gomez, directrice générale de Rauschmaier (à gauche d'Emmanuel Macron), a exposé sans détours au ministre les facteurs de succès mais aussi les freins que rencontre l'entreprise familiale d'isolation et calorifugeage.

Moins-disant, travailleurs détachés, mais aussi vertus comparées de l'apprentissage et des contrats aidés et validation des acquis de l'expérience : l'entreprise Rauschmaier de Colmar (Haut-Rhin) s'est faite l'ambadrice de quelques-uns des soucis du bâtiment, en l'occurrence du second œuvre, auprès d'Emmanuel Macron qui l'avait inscrite à son road-tour de l'artisanat en Alsace ce jeudi.

Directrice générale de la PME fondée en 1950 par son grand-père et présidée par son père, Stéphanie Bardotto-Gomez n'a pas occulté les points qui assombrissent le parcours de son entreprise d'isolation passée en quelques années de 49 à 102 salariés. La dirigeante s'inquiète de retrouver cette année le niveau de 10,6 millions d'euros de chiffre d'affaires de 2015... sans parler des marges. « Depuis le début de l'année, nous constatons à nouveau un recul des appels d'offres, dans une guerre des prix et une concurrence rude où sévit le travail détaché », a-t-elle exposé sans ambages. Visiblement attentif et sincèrement curieux d'en savoir plus sur les process, Emmanuel Macron a écouté, compati, « salué l'effort d'investissements dans les équipements et le capital humain » de cette « formidable entreprise », défendu plus généralement, la « singularité, la qualité de geste, la valeur et les métiers rares » de l'artisanat – le thème générique de sa visite dans lequel l'étape de second œuvre s'est insérée. Mais sans sortir de sa besace un nouvel arsenal de soutien, renvoyant aux différentes mesures législatives mises en place récemment, notamment sous sa houlette.

La validation des acquis en débat

Le sujet de la formation a suscité une petite passe d'arme entre les professionnels et le ministre. Les contrats aidés ont trouvé en Rauschmaier un avocat qui en a signé 10 en quelques années, dont des contrats d'avenir jugés plus souples que l'apprentissage. C'est sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) que l'échange a été plus vif. « Elle n'est pas encore entrée dans les mœurs de nos professions », lui a avoué Jean-Marc Schaffner, président de la fédération régionale du bâtiment d'Alsace. Attention, lui a répondu en substance Emmanuel Macron. « Qu'advierait-il d'un salarié entré sans diplôme, qui n'aurait jamais eu son CAP et qui à 50 ou 55 ans se retrouverait sur le carreau ? », a-t-il

interrogé. L'occasion lui était trop belle pour ne pas remettre une couche sur la « valorisation » de la VAE. Elle a été inscrite dans la loi Sapin 2... après un combat certain des professions de l'artisanat pour le maintien des exigences de qualification préalable un temps remis en cause, y compris par les premières moutures de la loi Macron.

Focus

Rauschmaier : une entreprise qui investit

Fondée en 1950 par Paul Rauschmaier, la PME familiale d'isolation s'est lancée dès le premier choc pétrolier dans l'isolation thermique par l'extérieur. Constatant, dicit sa directrice générale Stéphanie Bardotto-Gomez, que les « autres corps de métier se lancent désormais les uns après les autres sur ce créneau », elle a décidé à son tour de se diversifier dans le calorifugeage, les coupe-feu et le bardage. Une autre réorientation récente consiste à se concentrer sur les travaux menés en propre et ainsi à abandonner la sous-traitance, ce qui a déclenché le doublement d'effectifs des dernières années, à 102 salariés désormais. La PME a investi significativement dans les derniers temps. En 2014, 800 000 euros ont été dégagés pour acquérir une machine à commande numérique « qui ne compte que huit exemplaires en France », selon sa dirigeante. Rauschmaier prévoit un nouvel effort d'équipement de 200 000 euros en 2017.